



SCOLAIRE



RENOVATION ET EXTENSION DE COLLEGE MONTDIDIER

projet nommé au prix de l'Equerre d'argent 2002

Pour réhabiliter les bâtiments à ossature métallique très légère dont le projet et les composants ont été mis au point par Jean Prouvé en 1965, l'architecte a fait le choix de conserver l'intégralité de la structure en la rendant expressive et en exploitant tout son potentiel.

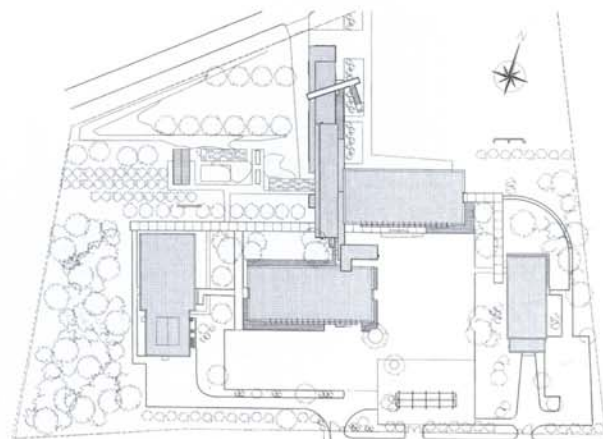
Entièrement traitée contre les risques incendie, la structure est laissée apparente dans sa majeure partie, ce qui offre toute liberté pour développer les volumes des circulations et des classes. Cloisons et plafonds se coulent entre poutrelles et poteaux de la trame, jusqu'à faire proliférer celle-ci vers le dehors : les parois jadis planes deviennent feuilletées, les couleurs viennent du fond des classes pour ponctuer la façade. La légèreté des ossatures imposant de ne pas rapporter de poids excessif, l'économie de matière a été constamment recherchée, y compris dans les pare-soleil en fonte d'aluminium suspendus en façade sud. Dans l'extension, la présence d'ateliers imposait une protection phonique accrue contre les nuisances sonores. La structure béton, pondéreuse et linéaire, est donc formellement différente de celle, légère et ponctuelle, des bâtiments existants. Elle en décline cependant un principe : celui du développement illimité, cher aux recherches constructives des années 60. La disposition en plan et en coupe des murs en béton se déploie donc selon le motif d'une « grecque » qui pourrait se prolonger indéfiniment. Sur cette structure qui serpente, les volumes des étages supérieurs viennent coulisser jusqu'à l'escalier central composé de trois voiles largement découpés, entre lesquels la progression verticale aboutit à une sorte de belvédère. Parallèlement au choix de conserver la trame constructive existante, le principe de la série

– petite et moyenne, industrielle ou manufacturée – a été réactivé. Les profilés verriers, les produits modulaires, les plaques de plafonds, les panneaux menuisés ont été introduits et interprétés pour concevoir des ouvrages finis, clairement identifiables. La position relative des éléments de chaque série, leur quantité et leurs articulations qualifient les échelles des espaces. Ce principe sériel concerne aussi les façades. La grille de la paroi rideau avec ses ouvrants à l'anglaise qui s'effeuillent irrégulièrement vers l'extérieur ou encore l'empilement des cadres à ventelles en bois en sont l'expression manifeste. Les pare-soleil mobiles en fonte d'aluminium forment pour leur part une petite série manufacturée qui convoque des composants très élaborés et une technique de coulage ancienne. Les circulations intérieures, les cheminements externes, les vues ont été pensés selon leur degré de proximité du végétal. Le tracé en croix des galeries qui relient les bâtiments accompagne des plantations ou en génère de nouvelles. Certains ouvrages (l'escalier central en béton par exemple) ont même trouvé leur échelle relativement à celle des arbres. La valeur et la forme des ombres projetées ont inspiré des choix de matériaux ou des configurations (pour les pare-soleil entre autres). Comme dans les précédents projets de Pierre Bernard, une approche sensible de la coexistence de l'inerte et du vivant a permis de donner du corps à la réflexion. Ici, la proximité du territoire agricole et d'un cimetière allemand de la Première Guerre mondiale, donnent un relief particulier à la présence végétale.

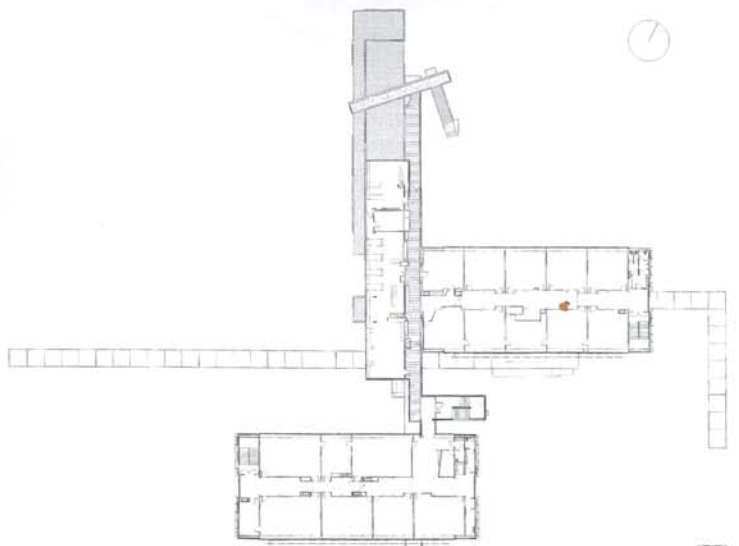
MAÎTRISE D'ŒUVRE *Pierre Bernard.*
MAÎTRISE D'OUVRAGE *Conseil général de la Somme.*
FICHE TECHNIQUE 18



Photos Gérard Dailia Santa



Plan masse.



Plan du premier étage.